

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007009200123	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CALI
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE LIBOURNE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	28

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	33

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	36
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	37
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 067 210,00	3 530 793,91
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 536 416,09
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 067 210,00	4 067 210,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	14 168 020,90	15 448 830,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	25 527,54	236 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 491 281,56	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		15 684 830,00	15 684 830,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		19 752 040,00	19 752 040,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	219 650,00	0,00	107 380,00	107 380,00	107 380,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	289 693,00	0,00	296 579,00	296 579,00	296 579,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services		509 363,00	0,00	404 059,00	404 059,00	404 059,00
66	Charges financières	385 967,00	0,00	474 810,00	474 810,00	474 810,00
67	Charges exceptionnelles	750 196,10	0,00	27 500,00	27 500,00	27 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		60 840,00	60 840,00	60 840,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 675 526,10	0,00	967 209,00	967 209,00	967 209,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	791 269,90		2 258 001,00	2 258 001,00	2 258 001,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	682 000,00		842 000,00	842 000,00	842 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 473 269,90		3 100 001,00	3 100 001,00	3 100 001,00
TOTAL		3 148 796,00	0,00	4 067 210,00	4 067 210,00	4 067 210,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 067 210,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 141 000,00	0,00	3 349 793,91	3 349 793,91	3 349 793,91
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	47 117,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 188 117,00	0,00	3 401 793,91	3 401 793,91	3 401 793,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	327 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 515 317,00	0,00	3 401 793,91	3 401 793,91	3 401 793,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	113 000,00		129 000,00	129 000,00	129 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		113 000,00		129 000,00	129 000,00	129 000,00
TOTAL		2 628 317,00	0,00	3 530 793,91	3 530 793,91	3 530 793,91

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	536 416,09
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 067 210,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 971 001,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	181 000,00	110 000,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles	758 930,00	16 933,94	33 998,90	33 998,90	50 932,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 154 305,74	8 593,60	12 135 022,00	12 135 022,00	12 143 615,60
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 916 235,74	25 527,54	12 350 020,90	12 279 020,90	12 304 548,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	866 264,26	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	866 264,26	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	499 700,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 282 200,00	25 527,54	13 610 020,90	13 539 020,90	13 564 548,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	113 000,00		129 000,00	129 000,00	129 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	513 000,00		629 000,00	629 000,00	629 000,00
	TOTAL	12 795 200,00	25 527,54	14 239 020,90	14 168 020,90	14 193 548,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 491 281,56
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 684 830,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 797 679,00	0,00	2 611 944,00	2 611 944,00	2 611 944,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 104 430,10	0,00	7 696 075,90	7 696 075,90	7 696 075,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	7 902 109,10	0,00	10 308 019,90	10 308 019,90	10 308 019,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 266 600,69	236 000,00	0,00	0,00	236 000,00
106	Réserves (7)	159 682,54	0,00	1 280 809,10	1 280 809,10	1 280 809,10
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 426 283,23	236 000,00	1 280 809,10	1 280 809,10	1 516 809,10
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	499 700,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 828 092,33	236 000,00	11 848 829,00	11 848 829,00	12 084 829,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	791 269,90		2 258 001,00	2 258 001,00	2 258 001,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	682 000,00		842 000,00	842 000,00	842 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 873 269,90		3 600 001,00	3 600 001,00	3 600 001,00
	TOTAL	12 701 362,23	236 000,00	15 448 830,00	15 448 830,00	15 684 830,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 684 830,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 971 001,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	107 380,00		107 380,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	296 579,00		296 579,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	474 810,00	0,00	474 810,00
67	Charges exceptionnelles	27 500,00	0,00	27 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	842 000,00	842 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	60 840,00		60 840,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 258 001,00	2 258 001,00
	Dépenses d'exploitation – Total	967 209,00	3 100 001,00	4 067 210,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 067 210,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	129 000,00	129 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	110 000,00	0,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	50 932,84	0,00	50 932,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	12 143 615,60	500 000,00	12 643 615,60
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	260 000,00	0,00	260 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	13 564 548,44	629 000,00	14 193 548,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 491 281,56
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 684 830,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 349 793,91		3 349 793,91
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	52 000,00		52 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	129 000,00	129 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 401 793,91	129 000,00	3 530 793,91

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	536 416,09
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 067 210,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	236 000,00	0,00	236 000,00
13	Subventions d'investissement	2 611 944,00	0,00	2 611 944,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 696 075,90	0,00	7 696 075,90
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		842 000,00	842 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	260 000,00	0,00	260 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 258 001,00	2 258 001,00
Recettes d'investissement – Total		10 804 019,90	3 600 001,00	14 404 020,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 280 809,10
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 684 830,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	219 650,00	107 380,00	107 380,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	30 000,00	11 000,00	11 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	200,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	50,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	150 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	720,00	930,00	930,00
6156	Maintenance	1 880,00	800,00	800,00
618	Divers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6226	Honoraires	10 000,00	8 600,00	8 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	250,00	250,00
6256	Missions	300,00	250,00	250,00
6257	Réceptions	0,00	350,00	350,00
6262	Frais de télécommunications	700,00	700,00	700,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	0,00	0,00
6287	Remboursements de frais	0,00	66 500,00	66 500,00
6378	Autres taxes et redevances	16 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	289 693,00	296 579,00	296 579,00
6218	Autre personnel extérieur	33 741,00	34 000,00	34 000,00
6331	Versement de mobilité	828,00	888,00	888,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	690,00	740,00	740,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 749,00	2 961,00	2 961,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	414,00	444,00	444,00
6411	Salaires, appointements, commissions	141 908,00	148 839,00	148 839,00
6413	Primes et gratifications	46 609,00	42 242,00	42 242,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 775,00	27 976,00	27 976,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	36 915,00	36 965,00	36 965,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 064,00	1 524,00	1 524,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20,00	100,00	100,00
658	Charges diverses de gestion courante	20,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		509 363,00	404 059,00	404 059,00
66	Charges financières (b) (8)	385 967,00	474 810,00	474 810,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	390 000,00	390 000,00	390 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 033,00	79 810,00	79 810,00
6688	Autre	0,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	750 196,10	27 500,00	27 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	25 000,00	25 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	408 000,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	15 000,00	2 500,00	2 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	327 196,10	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	30 000,00	60 840,00	60 840,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 675 526,10	967 209,00	967 209,00
023	Virement à la section d'investissement	791 269,90	2 258 001,00	2 258 001,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	682 000,00	842 000,00	842 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	682 000,00	842 000,00	842 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 473 269,90	3 100 001,00	3 100 001,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 473 269,90	3 100 001,00	3 100 001,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 148 796,00	4 067 210,00	4 067 210,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				4 067 210,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	82 221,21
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 411,21
= Différence ICNE N – ICNE N-1	79 810,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 141 000,00	3 349 793,91	3 349 793,91
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 100 000,00	3 325 000,00	3 325 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	41 000,00	24 793,91	24 793,91
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	47 117,00	52 000,00	52 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	47 117,00	52 000,00	52 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 188 117,00	3 401 793,91	3 401 793,91
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	327 200,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	327 200,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 515 317,00	3 401 793,91	3 401 793,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	113 000,00	129 000,00	129 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	113 000,00	129 000,00	129 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		113 000,00	129 000,00	129 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 628 317,00	3 530 793,91	3 530 793,91

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	536 416,09
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 067 210,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 000,00	181 000,00	110 000,00
2031	Frais d'études	3 000,00	181 000,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	758 930,00	33 998,90	33 998,90
21532	Réseaux d'assainissement	754 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	19 000,00	19 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 930,00	11 998,90	11 998,90
2184	Mobilier	3 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 154 305,74	12 135 022,00	12 135 022,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 154 305,74	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	12 135 022,00	12 135 022,00
Total des dépenses d'équipement		10 916 235,74	12 350 020,90	12 279 020,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	866 264,26	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	866 264,26	1 000 000,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		866 264,26	1 000 000,00	1 000 000,00
45812017	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2017 (6)	61 600,00	0,00	0,00
45812018	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2018 (6)	121 100,00	75 000,00	75 000,00
45812019	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2019 (6)	57 000,00	30 000,00	30 000,00
45812020	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2020 (6)	210 000,00	75 000,00	75 000,00
45812021	Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2021 (6)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
45812022	Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2022 (6)	0,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		499 700,00	260 000,00	260 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		12 282 200,00	13 610 020,90	13 539 020,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	113 000,00	129 000,00	129 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	113 000,00	129 000,00	129 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	47 000,00	41 000,00	41 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	40 000,00	62 000,00	62 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 000,00	19 000,00	19 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	1 000,00	1 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 000,00	6 000,00	6 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	400 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	400 000,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		513 000,00	629 000,00	629 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		12 795 200,00	14 239 020,90	14 168 020,90

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	25 527,54
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 491 281,56
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 684 830,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 797 679,00	2 611 944,00	2 611 944,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	45 000,00	45 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	2 566 944,00	2 566 944,00
1318	Autres subventions d'équipement	1 797 679,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 104 430,10	7 696 075,90	7 696 075,90
1641	Emprunts en euros	6 104 430,10	7 696 075,90	7 696 075,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 902 109,10	10 308 019,90	10 308 019,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 426 283,23	1 280 809,10	1 280 809,10
10222	FCTVA	2 266 600,69	0,00	0,00
1068	Autres réserves	159 682,54	1 280 809,10	1 280 809,10
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 426 283,23	1 280 809,10	1 280 809,10
45822017	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2017 (5)	61 600,00	0,00	0,00
45822018	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2018 (5)	121 100,00	75 000,00	75 000,00
45822019	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2019 (5)	57 000,00	30 000,00	30 000,00
45822020	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2020 (5)	210 000,00	75 000,00	75 000,00
45822021	Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2021 (5)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
45822022	Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2022 (5)	0,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		499 700,00	260 000,00	260 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		10 828 092,33	11 848 829,00	11 848 829,00
021	Virement de la section d'exploitation	791 269,90	2 258 001,00	2 258 001,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	682 000,00	842 000,00	842 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	42 000,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	640 000,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	41 000,00	41 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	800 000,00	800 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 473 269,90	3 100 001,00	3 100 001,00
041	Opérations patrimoniales (8)	400 000,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 873 269,90	3 600 001,00	3 600 001,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 701 362,23	15 448 830,00	15 448 830,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		236 000,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		15 684 830,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					23 190 700,00									
1641 Emprunts en euros (total)					23 190 700,00									
10002190422	CREDIT AGRICOLE	16/12/2020	21/12/2020	22/03/2021	3 500 000,00	F	Taux fixe à 0.77 %	0,770	0,772	EUR	T	P	O	A-1
26981B	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/12/2013	23/12/2013	23/03/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.44 %	3,440	3,536	EUR	T	C	O	A-1
2937/001	SOCIETE GENERALE	22/11/2021	25/11/2021	25/02/2022	2 500 000,00	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	0,845	EUR	T	C	O	A-1
5100586	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/07/2015	25/08/2015	01/05/2016	1 640 700,00	C	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
5100588	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/07/2015	25/08/2015	01/05/2016	550 000,00	C	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
5153550	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/08/2016	19/08/2016	01/03/2017	2 268 750,00	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	1,240	EUR	T	P	O	A-1
5153551	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/08/2016	19/08/2016	01/06/2017	1 231 250,00	C	Livret A + 0.75	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
MIN276588EUR	DEXIA CL	21/11/2011	30/04/2013	01/07/2013	3 000 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 1.5	2,236	2,364	EUR	T	C	O	A-1
MIN518333EUR-Conso	BANQUE POSTALE	04/12/2017	22/06/2018	01/01/2019	500 000,00	F	Taux fixe à 1.73 %	1,730	1,738	EUR	S	C	O	A-1
MON500988EUR	BANQUE POSTALE	24/09/2014	01/10/2014	01/01/2015	4 500 000,00	F	Taux fixe à 2.86 %	2,860	2,891	EUR	T	C	O	A-1
MON523317EUR	BANQUE POSTALE	06/12/2018	14/12/2018	01/07/2019	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.82 %	1,820	1,828	EUR	S	C	O	A-1
MON526683EUR	BANQUE POSTALE	23/05/2019	29/05/2019	01/09/2019	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	1,367	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

CALI - ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					23 190 700,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		20 334 056,93					951 239,78	376 147,34	0,00	81 312,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		20 334 056,93					951 239,78	376 147,34	0,00	81 312,73
10002190422	N	0,00	A-1	3 372 541,20	23,97	F	Taux fixe à 0.77 %	0,772	128 443,08	25 598,28	0,00	555,10
26981B	N	0,00	A-1	466 666,56	6,98	F	Taux fixe à 3.44 %	3,536	66 666,68	15 401,96	0,00	305,78
2937/001	N	0,00	A-1	2 500 000,00	24,90	F	Taux fixe à 0.83 %	0,845	100 000,00	20 721,75	0,00	1 992,00
5100586	N	0,00	A-1	1 404 849,26	34,08	C	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,500	41 017,52	27 201,82	0,00	5 316,79
5100588	N	0,00	A-1	470 937,50	34,08	C	(Livret A + 1)-Floor 0 sur Livret A	1,500	13 750,00	9 117,34	0,00	1 787,73
5153550	N	0,00	A-1	1 869 129,56	19,92	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	82 921,70	22 687,38	0,00	1 775,99
5153551	N	0,00	A-1	1 085 039,11	35,17	C	Livret A + 0.75	1,250	30 781,24	18 369,59	0,00	1 811,38
MIN276588EUR	N	0,00	A-1	1 914 893,74	14,75	F	Taux fixe à 4.22 %	4,351	127 659,56	79 880,72	0,00	19 064,83
MIN518333EUR-Conso	N	0,00	A-1	1 760 000,00	21,50	F	Taux fixe à 1.73 %	1,738	80 000,00	30 102,00	0,00	14 451,27
MON500988EUR	N	0,00	A-1	3 240 000,00	17,75	F	Taux fixe à 2.86 %	2,891	180 000,00	90 733,50	0,00	21 635,90
MON523317EUR	N	0,00	A-1	1 350 000,00	22,00	F	Taux fixe à 1.82 %	1,828	60 000,00	24 297,00	0,00	11 673,78
MON526683EUR	N	0,00	A-1	900 000,00	22,42	F	Taux fixe à 1.36 %	1,367	40 000,00	12 036,00	0,00	942,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CALI - ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		20 334 056,93					951 239,78	376 147,34	0,00	81 312,73

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	20 334 056,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	biens 1000 €	1	20/02/0020
L	matériel de bureau	5	20/02/0020
L	réseaux d'adduction d'eau	50	20/02/0020
L	logiciels	2	20/02/2020
L	meublier	10	20/02/2020
L	frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	20/02/2020
L	matériel informatique	3	20/02/2020
L	matériel de transport - véhicules légers	5	20/02/2020
L	matériel de transport - véhicules techniques	10	20/02/2020
L	réseaux d'assainissement	60	20/02/2020
L	Réseaux d'eau pluviale	30	20/02/2020
L	station d'épuration	40	20/02/2020
L	Poste de relevage des eaux usées	30	20/02/2020
L	batiments durables	50	20/02/2020
L	batiments administratifs	30	20/02/2020
L	Batiments légers	15	20/02/2020
L	Installations spécialisées	20	20/02/2020
L	Autres agencements et aménagements	15	20/02/2020
L	Agencements, aménagements batiments, installations générales	10	20/02/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 129 000,00	I 1 129 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 000 000,00	1 000 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	1 000 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		129 000,00	129 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	129 000,00	129 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 129 000,00	25 527,54	1 491 281,56	2 645 809,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 100 001,00	III 3 100 001,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 100 001,00	3 100 001,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	41 000,00	41 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	800 000,00	800 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 258 001,00	2 258 001,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 100 001,00	236 000,00	0,00	1 280 809,10	4 616 810,10

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 645 809,10
Ressources propres disponibles	IV	4 616 810,10
Solde	V = IV – II (6)	1 971 001,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 2017		Intitulé de l'opération : Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2017			Date de la délibération : 01/01/2017	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)						
	14 459,40	0,00	0,00	0,00		
4581 Dépense nouvelle (5)	14 459,40	0,00	0,00	0,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	14 459,40	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (b)						
	14 459,40	0,00	0,00	0,00		
4582 Financement par le tiers (7)	14 459,40	0,00	0,00	0,00		
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	14 459,40	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 2018		Intitulé de l'opération : Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2018			Date de la délibération : 01/01/2018	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)						
	81 753,60	0,00	75 000,00	75 000,00		
4581 Dépense nouvelle (5)	81 753,60	0,00	75 000,00	75 000,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	81 753,60	0,00	75 000,00	75 000,00		
RECETTES (b)						
	81 753,60	0,00	75 000,00	75 000,00		
4582 Financement par le tiers (7)	81 753,60	0,00	75 000,00	75 000,00		
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	81 753,60	0,00	75 000,00	75 000,00		

N° opération : 2019		Intitulé de l'opération : Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2019			Date de la délibération : 01/01/2019	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	82 056,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
4581 Dépense nouvelle (5)	82 056,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a - c)	82 056,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
RECETTES (b)	82 056,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
4582 Financement par le tiers (7)	82 056,00	0,00	30 000,00	30 000,00		
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	82 056,00	0,00	30 000,00	30 000,00		

N° opération : 2020		Intitulé de l'opération : Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2020			Date de la délibération : 01/01/2020	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	60 524,19	0,00	75 000,00	75 000,00		
4581 Dépense nouvelle (5)	60 524,19	0,00	75 000,00	75 000,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a - c)	60 524,19	0,00	75 000,00	75 000,00		
RECETTES (b)	60 524,19	0,00	75 000,00	75 000,00		
4582 Financement par le tiers (7)	60 524,19	0,00	75 000,00	75 000,00		
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	60 524,19	0,00	75 000,00	75 000,00		

CALI - ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE - BP - 2022

N° opération : 2021		Intitulé de l'opération : Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2021			Date de la délibération : 01/01/2021
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	1 630,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
4581 Dépense nouvelle (5)	1 630,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	1 630,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
RECETTES (b)	1 630,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
4582 Financement par le tiers (7)	1 630,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	1 630,00	0,00	50 000,00	50 000,00	

N° opération : 2022		Intitulé de l'opération : Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2022			Date de la délibération : 01/01/2022
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
4581 Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
4582 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
20AL03 APCP Programme Bassin Bastide	13 126 255,00	-61 024,00	13 065 231,00	4 809 231,00	4 205 000,00	4 051 000,00
20AL02 APCP Programme de réhabilitation	8 500 000,00	1 044 847,00	9 544 847,00	878 847,00	3 585 000,00	5 081 000,00
20AL01 APCP Programme séparatif	9 628 000,00	-1 253 202,00	8 374 798,00	2 144 798,00	3 090 000,00	3 140 000,00
20AL04 APCP Station d'épuration de Condat	14 844 450,00	5 418 356,00	20 262 806,00	213 570,00	601 022,00	19 448 214,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adit adm Pal 2Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1 CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 2CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 78

Nombre de membres présents : 45

Nombre de suffrages exprimés : 63

VOTES :

Pour : 62

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 18/03/2022

Présenté par (1) le président,

A St Denis de Pile le 24/03/2022

(1) le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A St Denis de Pile, le 24/03/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01.Philippe BUISSON	
02.Jacques LEGRAND	
03.Fabienne FONTENEAU	
04.Patrick MERCIER	
05.Hervé ALLOY	
06.Jean-Philippe LE GAL	
07.Laurent DE LAUNAY	
08.Chantal GANTCH	
09.Jean-Luc LAMAISON	
10.Evelyne LAVAURE-CARDONA	
11.Sébastien LABORDE	
12.Laurent KERMABON	
13.David REDON	
14.Thierry MARTY	
15.Stéphanie DUPUY	
16.Alain JAMBON	
17.Jean-Louis ARCARAZ	
18.Jean-Luc DARQUEST	
19.Michel MILLAIRE	
20.Bernard GUILHEM	
21.Brigitte NABET-GIRARD	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

22.Gabi HOPER	
23.Denis SIRDEY	
24.Jean-Claude ABANADES	
25.Michel MASSIAS	
26.Jean-Louis D'ANGLADE	
27.Fabienne KRIER	
28.Joachim BOISARD	
29.David RESENDE	
30.Sophie BLANCHETON	
31.Jérôme COSNARD	
32.Marianne CHOLLET	
33.Laura RAMOS	
34.Michelle LACOSTE	
35.Odile LUMINO	
36.Didier CAZENAVE	
37. Monique JULIEN	
38.Alain PAIGNE	
39.Philippe GIRARD	
40.Frédéric MALVILLE	
41.Bruno LAVIDALIE	
42.Philippe DURAND-TEYSSIER	
43.Hélène ESTRADE	
44.Michel VACHER	
45.Patrick HUCHET	
46.Armand BATTISTON	
47.Laurence ROUEDE	
48.Anne-Marie PRIEGNITZ	
49.Christophe-Luc ROBIN	
50.Agnès SEJOURNET	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

51.Sandy CHAUVEAU	
52.Julie DUMONT	
53.Baptiste ROUSSEAU	
54.Marie-Sophie BERNARDEAU	
55.Marie-Noëlle LAVIE	
56.Christophe DARDENNE	
57.Edwige NOMDEDEU	
58.Gonzague MALHERBE	
59.Christophe GIGOT	
60.Bernard BACCI	
61.Renaud CHALLENGEAS	
62.Jean-Luc BARBEYRON	
63.Jean-Pierre ARNAUD	
64.Pâquerette PEYRIDIEUX	
65.Martine LECOULEUX	
66.Lionel GACHARD	
67.Marie-Claude SOUDRY	
68.Eléna DECOLASSE	
69.François TOSI	
70.Christophe GALAN	
71.Philippe VIRONNEAU	
72.Mireille CONTE-JAUBERT	
73.Gérard MOULINIER	
74.Patrick JARJANETTE	
75.Josette TRAVAILLOT	
76.Pierre-Jean MARTINET	
77.Jocelyne LEMOINE	
78.Pierre MALVILLE	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : Conseil communautaire.